

Argentat-sur-Dordogne, le 13 mai 2022

A l'attention des conseillers communautaires  
de Xaintrie Val' Dordogne

Affaire suivie par :  
Maryline PARMENTIER – Secrétaire de Direction  
N/réf. : MP/13.05.22/NB  
Tél. : 05 55 91 01 75  
Courriel : maryline.parmenier@xaintrie-val-dordogne.fr

Objet : Convocation au Conseil Communautaire de Xaintrie Val' Dordogne

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

**Jeudi 19 mai 2022 à 14h30**  
**Salle Polyvalente de Goules**

L'ordre du jour de cette session est le suivant :

AFFAIRES GENERALES

- 1) Compte-rendu des délégations consenties au Bureau Communautaire
- 2) Approbation du Contrat de Développement et de Transition Vallée de la Dordogne corrèzienne
- 3) Approbation LEADER

CULTURE

- 4) Approbation de la convention avec l'association Théadamuse

URBANISME

- 5) Débat complémentaire n°2 sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du SCoT
- 6) Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) – Approbation de la convention

ENVIRONNEMENT

- 7) Instauration de la tarification incitative
- 8) Adoption du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2022-2028
- 9) Attribution des marchés de sectorisation

FINANCES

- 10) Approbation de l'avenant n° 1 à la convention financière avec le SDIS de la Corrèze
- 11) Attribution de subventions
- 13) Changement de nomenclature comptable – passage à la M57

RESSOURCES HUMAINES

- 14) Création d'un Comité Social Territorial (CST) commun entre la communauté de communes Xaintrie Val' Dordogne et le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- 15) Recrutement agents saisonniers

ECONOMIE

- 16) Accord-cadre de maîtrise d'œuvre portant sur la restauration générale du rocher et des vestiges des Tours de Merle et de leurs abords – Attribution
- 17) Approbation de l'avenant n° 1 à la convention SREDII avec la Région Nouvelle-Aquitaine

A l'occasion de cette séance et pour enrichir les débats, les représentants de Théadamuse (point 4) d'une part et de Cittanovà (point 5) d'autre part assureront une présentation.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente,  
Nicole BARDI.